
Concours Général Agricole 2025 : Célébrons l'excellence des produits et des savoir-faire de nos entreprises de l'alimentaire !

Paris, le 24/02/2025

Initié il y a plus de 150 ans pour sélectionner et primer les meilleurs produits français, le Concours Général Agricole est un **événement emblématique** dont les finales animent chaque édition du Salon International de l'Agriculture.

A travers **19 catégories de produits alimentaires**, ce concours permet de faire découvrir la **richesse et la diversité des spécialités** tout en mettant en lumière **les savoir-faire qui composent le patrimoine culinaire des régions françaises**.

C'est une **occasion unique pour chaque transformateur**, qu'il soit connu ou non, de faire déguster son produit à l'aveugle à un jury impartial constitué de professionnels de la filière et de consommateurs avertis.

Peu importe le processus de fabrication des produits jugés, seuls leur goût et leur qualité priment.

Les médailles d'or, d'argent ou de bronze remises à l'issue des finales sont des **repères forts reconnus par les consommateurs comme un gage d'excellence** des produits qu'ils consomment.

Enfin, cette édition 2025 du concours marquera une **reconnaissance inédite pour la choucroute qui devient le premier légume à avoir sa propre épreuve** avec 11 choucroutes 100% alsaciennes en compétition.

« Au-delà des médailles décernées aux produits agroalimentaires français sélectionnés, le Concours Général Agricole œuvre également à promouvoir les savoir-faire gastronomiques des régions françaises, essentielles à la vitalité économique de notre pays. Véritable vitrine de la gastronomie française, ce concours participe activement à la promotion l'excellence de notre modèle alimentaire sur la scène nationale et internationale. »

Jean-François Loiseau, Président de l'ANIA.